



COMMISSION DES COMPÉTITIONS
CONSTITUTION DE LA POULE D2 POUR LA SAISON
2024 / 2025

Additif à la réunion du 06 août 2024

Suite à l'enquête menée par P. BERTREIX, Président de Bordes, les réponses des clubs sont les suivantes :

- 8 avis favorables
- 2 avis négatifs
- 1 avis oral non confirmé par écrit → pas retenu
- 1 abstention

Au vu de ces résultats, le District décide de créer à titre exceptionnel une division à 13 équipes pour la saison 2024 / 2025.

Le Président de la Commission des Compétitions

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'G. Arberet', is placed below the title of the president.

Gérard ARBERET